

rien ne m'a plus frappé que la détermination de Mgr. Bourget, de venir se fixer ici.

Les considérations qu'il m'a données m'ont paru d'un ordre, si élevé, si au-dessus de ce que l'homme ordinaire conçoit, que je me suis dit : Oh ! qu'il est grand ! qu'il est héroïque ! quel acte inspiré !

Voilà comment j'ai apprécié les motifs d'une demande que je ne comprenais pas moi-même.....

Leurs corps (Mgr. Lartigue et Mgr. Bourget) vont être déposés dans les caveaux du grand monument que Mgr. Bourget a fait commencer à la gloire de Dieu, et comme preuve de son amour pour la sainte Eglise de Jésus-Christ.

On a attendu, pour ainsi dire, sa mort pour qu'il puisse s'en saisir, y pénétrer et y habiter. Il n'a pas voulu y entrer seul ; il a été chercher celui qui l'avait précédé dans la tombe, après l'avoir familiarisé avec les nobles et grandes idées dignes de l'épiscopat.

Tous deux s'en vont reposer dans la cathédrale de Saint-Pierre de Montréal.

Quel devoir vous incombe à cette occasion, M. F. ?

Quel devoir incombe à Montréal, la grande cité du Canada, à ce vaste diocèse pour lequel ces deux illustres évêques se sont consumés ?

Ce devoir, c'est celui de compléter cette cathédrale ; elle devient le mausolée de ces deux évêques, elle sera peut-être, mais pas sitôt, je l'espère, la dernière demeure de celui que vous voyez aujourd'hui, avec tant de joie, à la tête de ce diocèse.

Laisserez-vous cette église plus longtemps inachevée ?

Laisserez-vous le tombeau de vos évêques exposé à toutes les intempéries des saisons ?

Cette cathédrale qui sera votre gloire deviendrait votre honte, si son achèvement se prolongeait indéfiniment.

Pardonnez-moi, Monseigneur, d'oser donner ce conseil à votre peuple, sans vous en avoir demandé la permission ; en voyant cette cathédrale inachevée, en pensant à Mgr. Bourget, et à tout ce qu'elle a coûté d'angoisses et de sollicitudes, je me dis que tous les fidèles du diocèse de Montréal, que tout le clergé de ce diocèse, que tous ceux qui lui doivent quelque chose, que cette cité en particulier, que tous en un mot feront ce qui est en eux pour achever ce monument, et il s'achèvera.

On va faire des pèlerinages à Saint-Pierre de Rome pour visiter le tombeau des saints apôtres, on viendra ici faire le pèlerinage à Saint-Pierre de Montréal, pour visiter le tombeau des deux prélats qui ont fondé ce diocèse, et l'ont si noblement doté.—(*Paroles de Mgr. Taché.*)

Un chrétien doit être humble, mais magnifique, Caïn mérita d'être un brigand et de tuer son frère pour avoir lésiné dans son sacrifice.—*Louis Veutlot.*

Ne demande pas à l'existence plus de bonheur qu'elle n'en peut donner, songe que la terre est un lieu de passage et d'épreuve, ne lui demande pas les joies du séjour éternel, n'attends pas des affections humaines l'inaltérable prix que nous procurera seule la présence de Dieu.—*Louis Veutlot.*

Si l'enfant qui ne prie pas n'est pas dans l'ordre, celui qui ne fait que prier n'en est pas moins dans le désordre.

Mgr. Deschamps.

CE QUE C'EST QU'UN BAZAR



EST le propre de la charité d'être active et industrieuse. On ne doit donc pas s'étonner lorsque suivant les changements que le temps amène dans les mœurs et les usages, elle invente et adopte des moyens nouveaux pour alimenter sa caisse, toujours prompte à se vider.

A mesure que les besoins augmentent il faut aussi multiplier les ressources. Car si les misères deviennent plus nombreuses, d'un autre côté le zèle et la bonne volonté ne croissent pas dans la même proportion chez tous les chrétiens. Les meilleurs, à force de se voir assaillis de demandes, finissent presque par se lasser de donner. Que penser de la foule, bien plus grande, des indifférents et des indolents ? On comprend donc la nécessité de *dorer la pilule* en donnant l'apparence d'un amusement à ce qui n'est, après tout, que l'accomplissement d'un devoir.

C'est ainsi qu'on a *inventé* les bazars, les loteries, les ventes, les sermons, les conférences et les concerts dont la recette est consacrée aux œuvres de charité.

On a même été trop loin dans cette voie en voulant donner, dans le même but charitable, des bals et des représentations théâtrales, sans doute, d'après le principe que la fin justifie les moyens. Mais la charité chrétienne, on le conçoit, doit montrer plus de discernement, et pour aucune considération elle ne doit pactiser avec l'esprit du monde, qui est capable de changer en mal tout le bien que l'on peut faire. (1)

Il va sans dire que les objections qui sont ainsi faites aux représentations théâtrales ne sauraient s'appliquer à celles qui se donnent dans les collèges. Celles-ci, on le comprend, n'offrent pas les mêmes inconvénients.

Du reste, le moyen le plus sûr de rendre ces entreprises conformes non à l'esprit du monde, mais à l'esprit chrétien, c'est de les mettre sous le contrôle de l'autorité religieuse dont elles relèvent par leur nature. C'est aussi, je crois, ce qui se fait généralement en ce pays.

II

Les bazars étant, de toutes les industries charitables, la plus usitée parmi nous, j'ai cru qu'ils pourraient faire un sujet d'entretien assez intéressant, surtout dans ce journal.

Je commencerai donc par demander : Qu'est-ce qu'un *bazar* ?

D'après le dictionnaire, le mot *bazar* qui vient de l'arabe, signifie : "Un marché public en Orient, et, par extension, un lieu couvert où sont réunis des marchands tenant boutique et vendant toutes sortes de menus objets ou ustensiles." (*Littre*).

(1) Le *Manuel de la Société de Saint-Vincent de Paul* dit à ce sujet : " Rien n'est plus funeste que de poursuivre un but louable par des moyens qui ne sont pas exempts de reproche, et que de vouloir faire une œuvre chrétienne par des voies contraires au christianisme. Par suite, point de bals pour les conférences, point de représentations de théâtres, et cela va sans dire ; mais même pas de ces loteries où on stimule la cupidité par l'appât du gain, où on a recours à la spéculation pour amener les ressources, ni d'autres moyens qui répugneraient à la simplicité ou à l'humilité."